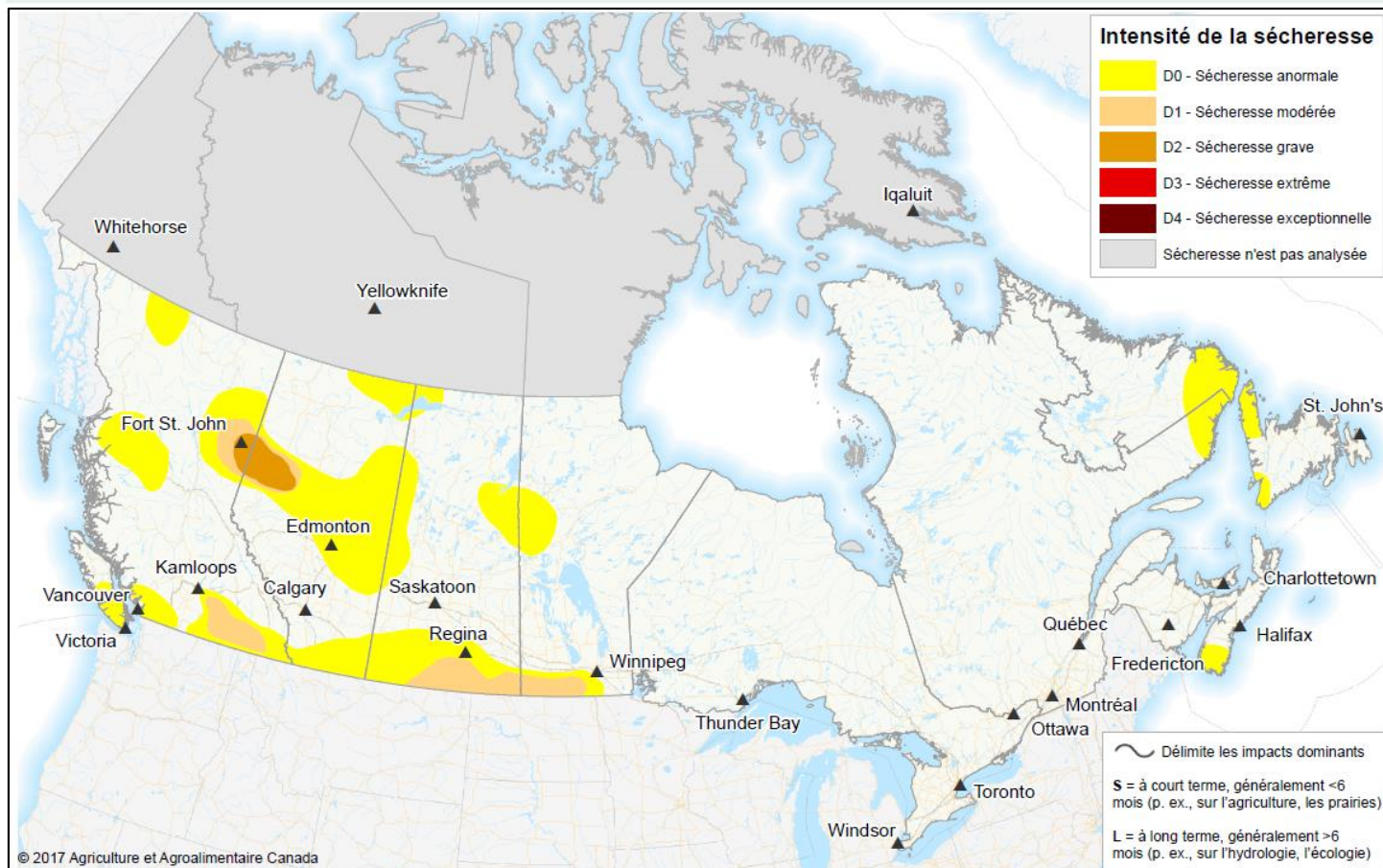


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 juillet 2008



Au cours du mois de juillet, l'amélioration des conditions de sécheresse s'est poursuivie dans la plupart des régions du Canada. Des précipitations supérieures à la normale ont continué de tomber sur toutes les régions méridionales de l'Ontario et du Québec ainsi que dans l'est de la Saskatchewan et sur la majeure partie du Manitoba. Toutefois, des régions agricoles septentrionales de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (la région de Peace River) ont continué de recevoir des précipitations bien inférieures à la normale. Dans cette région, les conditions de sécheresse se sont étendues et ont empiré en juillet. En outre, dans des parties du sud des Prairies, on a commencé à observer des signes de stress dû au manque d'humidité et à la chaleur. Les sources d'approvisionnement en eau continuent de diminuer et sont devenues un objet de préoccupation important partout dans le centre-sud de la Saskatchewan.



Dans le nord-ouest de l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique, la région de Peace River a reçu en moyenne 40 p. 100 moins de pluie que la normale en juillet, et la pluviosité se situe maintenant entre 40 p. 100 et 60 p. 100 des précipitations normales pour la saison de croissance (depuis le 1er avril). Certaines zones de cette région ont reçu très peu de précipitations depuis mai. Dans les zones où il y a eu de la pluie, l'accumulation a été inférieure à 70 mm (moins de 3 po) pendant la même période. Alberta Agriculture rapporte que dans cette région, le stress que subissent les cultures en raison du manque d'humidité est déjà bien avancé et il y a un urgent besoin de pluie. Cinq comtés de l'Alberta (Grande Prairie, Clear Hills, Spirit River, Birch Hills et Saddle Hills) ont déclaré récemment leurs zones touchées zones agricoles sinistrées par la sécheresse. Les bas niveaux de précipitations observés tout au long de la saison de croissance ont eu pour conséquence sont un faible taux d'humidité du sol, des pénuries dans les approvisionnements en eau, une production fourragère largement inférieure à la moyenne et un mauvais développement végétatif. La région de Peace River a également été exposée à un risque très élevé d'incendie durant la majeure partie de l'année. C'est pourquoi nous avons abaissé la cote de sécheresse pour une grande partie de la région de Peace River à D2 (Sécheresse sévère).

Le sud de la Colombie-Britannique connaît également une sécheresse, tandis que l'intérieur de la province a reçu des quantités minimales de pluie tout au long de juillet (moins de 40 p. 100 de la normale) et 60 p. 100 de la normale sur des parties des basses-terres continentales et de l'île de Vancouver. Le niveau des rivières est généralement en baisse partout dans la province, mais tout particulièrement dans l'intérieur méridional, où les rivières ont généralement un débit qui se situe entre 50 p. 100 et 80 p. 100 du débit médian. C'est pourquoi nous avons révisé à la baisse la cote de sécheresse pour de grandes parties de l'intérieur central à D1- (Sécheresse modérée) et ajouté de nouvelles zones du sud de la Colombie-Britannique dans la catégorie D0 (Anormalement sec).

Des précipitations accrues dans les régions du nord-ouest et du centre de la Colombie-Britannique ont apporté une légère amélioration des conditions. Bien que les précipitations observées en juillet aient été supérieures à la normale, les précipitations durant la saison de croissance (du 1er avril à maintenant) et les précipitations annuelles montrent toujours un déficit important, sauf pour Prince George.

Des conditions sèches persistent sur une partie importante du centre de l'Alberta et sur une petite partie de l'ouest et du centre de la Saskatchewan. Ces conditions sont restées en grande partie inchangées au cours des derniers mois. Des précipitations inférieures à la normale depuis le 1^{er} avril (entre 60 p. 100 et 85 p. 100 de la normale) ont entraîné des pénuries de fourrage, des pénuries d'eau (attendues) et un certain stress au niveau des cultures. Des zones du sud commencent à dessécher également, mais à l'heure actuelle, il n'y a pas d'inquiétudes.

Des précipitations largement supérieures à la normale observées partout dans le centre de la Saskatchewan ont entraîné une amélioration du taux d'humidité du sol et permis de retirer les cotes D0 et D1 pour cette région dans l'évaluation du NADM pour ce mois-ci. Certaines zones de cette région ont reçu plus de 120 mm de pluie en juillet, c'est-à-dire près de deux fois la

quantité moyenne à long terme, et l'excès d'humidité commence maintenant à devenir une source de préoccupation.

Un temps chaud et sec dans des parties méridionales de la Saskatchewan a entraîné des conditions de déclassement dans la majeure partie de cette région. Des pénuries en matière d'approvisionnement ont inquiété les producteurs tout au long de la saison de croissance, et avec les températures plus chaudes et le temps sec observés récemment, on commence à voir des pénuries importantes, tout particulièrement dans des zones du centre-sud de la province. Bien que la partie sud-ouest de la Saskatchewan ait reçu des précipitations normales ou supérieures à la normale pendant la saison de croissance (du 1er avril à maintenant), le temps sec et chaud observé récemment a entraîné une diminution de l'humidité du sol, et les cultures commencent à montrer des signes de stress dû à la chaleur et au manque d'humidité. Bien qu'elle ait bénéficié d'une amélioration importante des conditions comparativement à des périodes antérieures de l'année, la partie sud-ouest de la Saskatchewan continue d'être classée dans la catégorie D1 (Sécheresse modérée). La production de foin a diminué et l'on observe des pénuries de ce fourrage, tandis que les cultures commencent à montrer des signes de stress dû au manque d'humidité. Les averses et les orages qui ont touché le sud-est et le sud-ouest de la province n'ont pas été suffisamment étendus ni suffisamment forts pour réduire le déficit au chapitre des précipitations. Toutefois, de nombreux orages ont été accompagnés de gros grêlons qui ont causé des dommages considérables aux cultures dans ces régions. Dans l'ensemble, le taux d'humidité de la terre végétale pour les cultures, le foin et les pâturages a diminué dans toutes les régions de la Saskatchewan au cours du dernier mois.

Les conditions dans le sud-est du Manitoba ont continué de s'améliorer grâce à des précipitations près de la normale en juillet. Toutefois, en raison des conditions sèches observées plus tôt dans l'année, on s'attend toujours à des pénuries d'eau et de fourrage. La situation s'est améliorée dans le cas des pâturages, mais la qualité du foin a diminué. Les régions centrales du Manitoba ont reçu des précipitations inférieures à la moyenne en juillet (30 à 40 mm de moins, et depuis le 1er avril, les précipitations se situent maintenant entre 60 p. 100 et 80 p. 100 de la moyenne).

La plupart des régions de l'est du Manitoba, de l'Ontario et du Québec continuent de recevoir des précipitations supérieures à la moyenne. En fait, tout au long de juillet, il a généralement trop plu dans la majeure partie du sud du Québec. Dans cette région, on ne s'attend pas actuellement à des conditions de sécheresse.

En revanche, des conditions de sécheresse ont persisté dans la majeure partie de la région de l'Atlantique jusqu'à vers la fin de juillet, après quoi, de la pluie continue a amélioré la situation de manière importante. La pluviosité pour la majeure partie de cette région demeure entre 60 p. 100 et 85 p. 100 de la normale depuis le 1er avril. Toutefois, des pluies importantes observées vers la fin de juillet ont amélioré les conditions d'humidité, à tel point que dans certaines parties du nord de la Nouvelle-Écosse, c'est un excès d'humidité qui est devenu une source de préoccupation. La sud de la Nouvelle-Écosse n'a pas bénéficié des précipitations de la

fin du mois et demeure dans la catégorie D0 (Anormalement sec). À l'heure actuelle, on ne s'attend pas à des conditions de sécheresse à l'échelle de cette région.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2008)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.